



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

ADEME MAGAZINE

Transition ÉCOLOGIQUE, **le souffle venu** **des territoires**

DANS LES COULISSES

Parc éolien en mer de Fécamp,
le défi de la préservation du paysage

PORTRAITS

Rencontre avec trois jeunes engagés
face à l'urgence d'agir

ET DEMAIN ?

Aperçu des solutions innovantes
au service de la transition écologique



« La transition écologique sera territoriale ou ne sera pas. C'est grâce à la connaissance des acteurs de terrain, élus locaux, entrepreneurs, chercheurs, associations, citoyens, que l'on construit un plan de transition écologique qui marche. »

SYLVAIN WASERMAN
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'ADEME

ADEME Magazine change de formule. Son contenu évolue et met l'accent, pour cette première édition, sur l'action et la coopération territoriales. Il s'inscrit ainsi dans une nouvelle ère de la transition écologique, celle de la territorialisation. Aujourd'hui, il n'est plus question de décliner au niveau local des décisions nationales, suivant une logique *top-down*, mais de faire en sorte que les objectifs fixés par l'État rencontrent les réalités concrètes des citoyens, des élus, des entreprises et des associations sur le terrain. Cela limite les blocages et favorise la mobilisation. De la même façon, parce que chaque contexte est différent, les projets ne peuvent pas être calqués les uns sur les autres. À l'ADEME, nous avons une logique d'essai-erreur. Avant de partager des initiatives intéressantes auprès de nos réseaux, nous analysons les conditions de leur réussite et leurs freins éventuels, de manière que ceux qui veulent s'en inspirer aient toutes les clés pour adapter ces actions à leurs propres enjeux.



Le Grand Défi Écologique, organisé du 3 au 6 avril au Havre, en Normandie, témoigne d'une mobilisation déjà bien engagée des territoires.

Ce dynamisme, j'ai pu le constater en tant que dirigeant d'entreprise, puis en tant qu'élu. J'en ai encore pris la mesure quand, après ma nomination à la tête de l'ADEME, j'ai fait la tournée de toutes ses directions régionales. Il s'agissait d'aller à la rencontre des équipes, bien sûr, mais aussi de découvrir ce qui se faisait sur le terrain. Partout en France, j'ai été témoin d'une extraordinaire inventivité. Des solutions et technologies originales y sont déployées tous les jours (p. 4). Les visites organisées au Havre à l'occasion du Grand Défi Écologique en sont la preuve (p. 14). Des élus aux acteurs économiques, en passant par les associations, les scientifiques ou les citoyens, nombreux sont ceux qui sont déjà sur la voie de la transition écologique (p. 18). Ce magazine le montre : certaines entreprises sont prêtes à tester de nouveaux modèles économiques (p. 16), des coopératives explorent

des modèles de gouvernance inédits (p. 15), de jeunes militants déploient une énergie hors du commun pour réveiller les consciences (p. 12).

L'objectif de réduire de 138 millions de tonnes par an les émissions de CO₂ du pays d'ici à 2030 est ambitieux, mais atteignable. Pour y arriver, la mobilisation de tous est nécessaire, mais les élus locaux ont un rôle central. Une décision sur deux passe par eux, puisqu'ils interviennent aussi bien dans la planification des énergies (p. 8) que dans la gestion des déchets, sur les sujets d'occupation des sols, d'alimentation et d'éducation... C'est pourquoi l'ADEME a lancé fin 2023 le réseau Élus pour agir. Il s'agit, à travers lui, de partager des clés de décryptage, d'aider à faire le lien entre les grands problèmes du monde et la réalité de la vie des territoires, pour que chaque élu



La valleeuse de Vaucottes située à Vattetot-sur-mer, en Seine-Maritime (Normandie). Lors du Grand Défi Écologique, une visite de ce site a été organisée dans le but de comprendre la démarche d'intégration du parc éolien en mer de Fécamp, visible au loin depuis cette plage.

puisse se saisir des enjeux liés à la transition écologique à son échelle, et agir. Preuve de l'éveil des consciences face à l'urgence climatique, de plus en plus de collectivités s'engagent et s'inscrivent dans une perspective d'avenir. En mars, trois mois seulement après le lancement du réseau, 2 000 élus locaux l'avaient déjà rejoint. C'est deux fois plus que l'objectif que nous nous étions fixé. Si l'on ajoute à cela tous les projets innovants poussés par le plan d'investissement France 2030 (p. 20) et les changements de comportement à l'œuvre dans la population (p. 22), il y a de l'espoir. ●

LA FRANCE EN TRANSITION

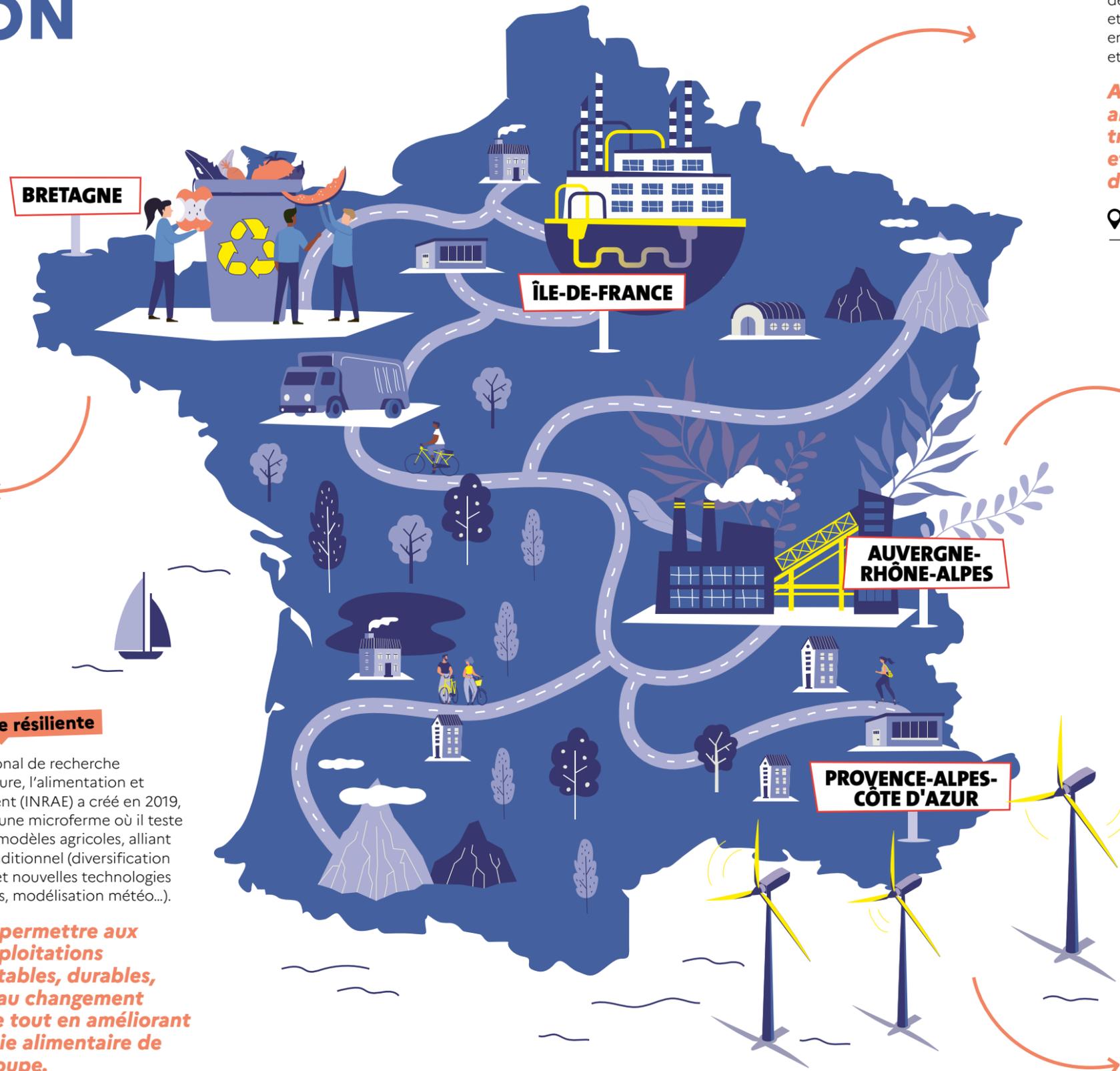
Que l'on soit en ville, à la campagne ou en bord de mer, dans une collectivité ou une entreprise, en agriculture ou en milieu industriel, partout sur le terrain, la transition écologique est en marche. Ces cinq projets sont là pour témoigner de l'engagement des territoires et des populations.

Tri des biodéchets

Dès 2013, le Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (Smictom) des Pays de Vilaine lançait la collecte séparée des biodéchets pour les valoriser en circuit local et produire un compost certifié pour l'agriculture biologique. Accompagné d'une redevance incitative pour les 80 000 habitants du territoire, le dispositif a porté ses fruits.

- 59 % d'ordures ménagères en 4 ans et 30 kg de biodéchets collectés par an et par habitant.

📍 PAYS DE VILAINE



BRETAGNE

ÎLE-DE-FRANCE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

GUADELOUPE

Agriculture résiliente

L'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) a créé en 2019, à Petit-Bourg, une microferme où il teste de nouveaux modèles agricoles, alliant savoir-faire traditionnel (diversification des cultures) et nouvelles technologies (étude des sols, modélisation météo...).

Objectif : permettre aux petites exploitations d'être rentables, durables, adaptées au changement climatique tout en améliorant l'autonomie alimentaire de la Guadeloupe.

📍 PETIT-BOURG

Géothermie

La centrale géothermique du quartier Pleyel, à Saint-Denis, vient d'être inaugurée. Elle alimentera notamment le Village des athlètes des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 en chauffage, eau chaude sanitaire et refroidissement.

Après les Jeux, la centrale alimentera ces 600 000 m² transformés en logements et bureaux et évitera l'émission de 4 747 tonnes de CO₂ par an.

📍 SAINT-DENIS

Décarbonation de l'industrie

Solvay engage la décarbonation de son site de production de silice à Collonges-au-Mont-d'Or en remplaçant, d'ici 2025, le four au fioul par un four électrique. Cette initiative s'inscrit dans la feuille de route « Décarbonation de l'industrie » copilotée par les services de l'État et l'ADEME.

Cela réduirait de 20 % les émissions de CO₂ du site, qui s'élèvent aujourd'hui à 100 000 tonnes par an.

📍 COLLONGES-AU-MONT-D'OR

Éolien flottant

Les trois éoliennes flottantes de Provence Grand Large sont ancrées depuis fin 2023 à 17 kilomètres des côtes de Fos-sur-Mer. Leur mise en service imminente ouvre la voie à une technologie prometteuse : une faible emprise sur les fonds marins et la possibilité d'être installées loin des côtes.

Au total, la ferme pilote produit l'équivalent de la consommation d'électricité annuelle de 45 000 habitants.

📍 FOS-SUR-MER

DÉCRYPTAGE

Les mots de la transition écologique

La crise climatique continue à s'aggraver. L'année 2023 a battu de nouveaux records et chacun expérimente les effets de ces bouleversements dans son quotidien. Après le temps nécessaire de la prise de conscience, voici celui de l'action, qui porte avec lui son lot d'objectifs, d'indicateurs, de plans, de méthodes... Zoom sur les mots qui définissent le nouveau cap de la transition écologique.

PLANIFICATION

La planification, c'est définir ensemble un chemin pour réussir la transition écologique. C'est proposer à chacun - citoyens, collectivités, entreprises, associations - une trajectoire pour diminuer de 55 % nos émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, réduire la pression sur la biodiversité et préserver les ressources essentielles. Aujourd'hui, quelle forme prend-elle ?

Elle existe au niveau national (c'est le plan France Nation Verte), et cette année, elle se territorialise. Fin 2023, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a lancé les COP (*Conferences of the Parties*) régionales afin que chaque région définisse d'ici à l'été 2024 sa propre planification écologique : prendre en compte les spécificités de chaque territoire et les mettre en cohérence avec le cadre national commun France Nation Verte. Cette démarche, qui implique les acteurs du monde économique et de la société civile, s'articule en quatre étapes : un diagnostic du territoire, un débat, un partage à l'échelle infrarégionale pour décliner les objectifs et actions débattues, et enfin, une feuille de route fondée sur les engagements pris à l'horizon 2030. À terme, la territorialisation de la planification est une réponse visant à mettre en cohérence les différents exercices de planification des divers échelons territoriaux (de l'EPCI à la Région) avec le niveau national : c'est un maillon essentiel pour définir collectivement des objectifs à la hauteur des enjeux, cohérents, solidaires tout en se fondant sur des solutions efficaces et adaptées à chaque territoire.

ADAPTATION

Inondations, incendies, canicules... La fréquence des événements climatiques extrêmes augmente et nous mesurons chaque jour les effets du changement climatique.

Tout faire pour réduire notre impact environnemental et limiter ses effets est indispensable. Parallèlement, construire une véritable politique d'adaptation est incontournable. Le gouvernement a lancé, dès 2011, le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), afin d'en anticiper et d'en limiter les impacts négatifs. En janvier 2024, la 3^e édition de ce plan national est engagée. Il se fonde sur une grande consultation auprès des acteurs économiques et des citoyens et redéfinit les priorités si la France devait être soumise à un scénario à +4 °C. Le plan compte une cinquantaine de mesures organisées en 4 axes : protéger les Français ; adapter les territoires et assurer la continuité des infrastructures et des services essentiels ; assurer la résilience de l'économie ; et enfin, préserver les milieux naturels et culturels.



SOBRIÉTÉ

Dans un contexte où les ressources naturelles sont limitées, la sobriété consiste à nous questionner sur nos besoins et à les satisfaire en limitant leurs impacts sur l'environnement. Elle doit nous conduire à faire évoluer nos modes de production et de consommation, et plus globalement nos modes de vie, à l'échelle individuelle et collective.



Alors que la sobriété est entrée dans notre vocabulaire et dans le débat public français pour répondre à un enjeu énergétique, les travaux de l'ADEME ont permis d'installer cette démarche beaucoup plus largement. Pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, notre effort national de sobriété doit en effet aller au-delà de l'énergie et s'inscrire dans la durée. Il ne s'agit pas seulement de généraliser des petits gestes pour passer l'hiver, mais bien d'engager des changements de politiques publiques, d'organisation, de modes de production et de consommation, et plus globalement de modes de vie.

TRANSITION JUSTE

Pourquoi parle-t-on de transition juste ? Parce que c'est une notion inscrite dans les textes et les dispositifs internationaux, qu'il s'agisse du préambule de l'Accord de Paris ou du mécanisme européen de transition juste.

Il s'agit, d'une part, d'accompagner la transformation, la réduction, voire la cessation d'activités très polluantes. Certains territoires et secteurs sont actuellement très dépendants des énergies fossiles. Il faut donc leur venir en aide tout en développant les gains des activités vertes, notamment en matière d'emplois. D'autre part, parce que ces mutations ont des impacts sur l'ensemble de la société et diffèrent en fonction des groupes sociaux, des entreprises et des territoires. En particulier, les efforts auxquels nous devons tous consentir sur les plans alimentaire et énergétique notamment (rénovation des logements, mobilité et transports...) risquent d'être plus difficiles pour les populations les plus fragiles. Il est donc essentiel de penser les impacts économiques et sociaux de la transition écologique (TE) et d'agir pour favoriser l'appropriation des enjeux de la TE par le plus grand nombre. Les pouvoirs publics doivent adopter une approche encore plus inclusive et participative qui prenne en compte le point de vue, les savoirs et le vécu des différentes parties prenantes, avec une attention particulière pour les plus vulnérables... C'est la clé pour définir des politiques publiques plus efficaces et mieux ajustées aux réalités de toutes et tous.

COOPÉRATION

L'urgence climatique appelle la mobilisation massive et concertée de tous les acteurs de la transition écologique, et au-delà. Institutions publiques, collectivités, entreprises (de toutes tailles), organisations non gouvernementales, citoyens... tous doivent se mettre en mouvement et créer de nouvelles formes de concertation, de collaboration et de gouvernance.

À titre d'exemple, certains projets d'énergies renouvelables, à gouvernance locale, montrent que la voie de la coopération avec les citoyens ou les collectivités locales est possible et efficace, et qu'elle permet, à l'échelle territoriale, la mise en place de solutions innovantes et bénéfiques.

Dans le cadre de son travail prospectif « Transition(s) 2050 », l'ADEME propose quatre scénarios de transition écologique, dont le second repose sur la coopération territoriale. Il met ainsi la cohésion sociale au cœur de la transition. Ce scénario montre les résultats que l'on peut en attendre en matière de consommation (alimentation, agriculture, énergie...), de modes de vie et de bâtiments (densification, rénovation...), de transports et d'industries. Ainsi, la coopération est à la fois un facteur de performance, mais aussi de résilience des territoires.



PARC ÉOLIEN EN MER DE FÉCAMP, LE DÉFI DE LA PRÉSERVATION DU PAYSAGE.



Au large de Fécamp (Normandie), l'installation du nouveau parc éolien est en passe d'être achevée. Un véritable défi qui conjugue production d'électricité d'origine renouvelable, préservation du paysage et redynamisation d'un territoire. Retour sur ce projet au carrefour des enjeux de coopération territoriale.

C'est depuis le cap Fagnet, perché à 110 mètres au-dessus du niveau de la mer, que l'on peut admirer l'un des plus beaux panoramas de la côte d'Albâtre. En contrebas, Fécamp se découvre, sa plage et son port, nichés au creux d'une vallée entourée des majestueuses falaises de craie. Et au large, à plus de 13 kilomètres du sémaphore, se dresse une forêt de petits mâts blancs, chacun flanqué de trois pales. S'étendant sur près de 60 kilomètres carrés, le parc éolien offshore de Fécamp sera complètement en service courant 2024. En date du 5 février 2024, une cinquantaine des 71 éoliennes du parc ont déjà été installées et produisent 30 % des besoins en énergie de la Seine-Maritime. À terme, ce projet porté par la société Parc éolien en mer de Fécamp, (EDF Renouvelables, Enbridge, CPP Investments et Skyborn Renewables) alimentera 770 000 personnes en électricité grâce à la force des vents marins.

énergies, la Normandie possède le deuxième plus grand parc nucléaire de France (soit 17 % de la production). Terre d'énergie construite autour du nucléaire et de la pétrochimie, ce territoire s'est doté depuis 2009 d'une filière appelée Énergie Normandie, qui intègre les objectifs de mix énergétique afin d'atteindre les objectifs des Accords de Paris. Y développer les énergies renouvelables en complément était cohérent autant que nécessaire. Autre argument en faveur de Fécamp, c'est bien sûr le vent : omniprésent, puissant et constant. En 2009, un premier parc terrestre de cinq éoliennes avait d'ailleurs déjà été installé sur les hauteurs de la ville ! Ce projet éolien offshore, c'est donc pour la ville une manière de renouer avec son passé et une économie liée à la mer, et d'embrasser le destin énergétique du territoire. ►

500 mégawatts
capacité de production
annuelle du parc.

1 400 emplois
pour la construction du parc.

100 postes
environ pérennisés
pour la phase d'exploitation,
d'une durée de 25 ans.

Fécamp : un territoire plein d'énergies



Fécamp n'a pas été choisi au hasard pour ce nouveau projet offshore. Des études menées sur plusieurs années par les porteurs du projet ont permis d'évaluer la compatibilité de cette implantation industrielle avec les enjeux environnementaux, les activités humaines, les usages de la mer et les enjeux paysagers. Dans le même temps, les équipes de l'observatoire EOLENMER, mis en place par l'État et financé par l'ADEME, ont réalisé des dizaines d'entretiens avec habitants et élus afin de dresser le portrait du territoire et d'en capter les enjeux sociaux et écologiques.

Replongeons dans l'histoire de la ville pour mieux comprendre les ressorts de cette décision. Premier port morutier français de l'après-guerre, la « Grande Pêche de Fécamp », comme on dit alors, connaît le déclin à la fin des années 1980, obligeant le territoire à se tourner vers la terre pour développer son économie. Marquée par la présence d'industries et très orientée vers les



À Fécamp, les premières éoliennes terrestres installées sur le territoire.



Plage de Fécamp, vue depuis le site de Notre-Dame du Salut.

Entre impact paysager et attraction touristique



Un tel projet n'a bien sûr pas été sans susciter appréhensions et interrogations dans la population comme chez les acteurs locaux. En premier lieu : la pêche et la préservation des paysages emblématiques du territoire (Fécamp faisant notamment partie du Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre¹, s'étendant sur 13 communes, et qui s'est doté d'un plan de paysage intégrant la présence du parc éolien). « Il y a eu des débats sur le positionnement du parc en mer, explique Thomas Eglin, ingénieur à l'ADEME en charge des enjeux écologiques et paysagers liés aux énergies renouvelables. La géométrie finale du parc n'est d'ailleurs pas la plus optimale d'un point de vue technique, mais elle a été pensée avec les acteurs du territoire pour en limiter l'impact visuel. » Le plan de paysage du Grand Site vise notamment à lisser la fréquentation touristique sur l'année, au fil des saisons et sur l'ensemble du territoire. Le parc éolien prend alors tout son sens dans cet objectif de découverte sur tout le territoire, avec le développement d'un tourisme industriel des énergies renouvelables. Des visites financées par EDF Renouvelables ont déjà été organisées pour découvrir le parc ; les développer depuis le port de Fécamp (qui sera utilisé pour l'exploitation et la maintenance) fait déjà partie des pistes envisagées par la municipalité ! Thomas Eglin cite le cas réussi de Saint-Nazaire : « L'initiative de la visite en bateau du parc de Saint-Nazaire est un vrai succès, les rotations des bateaux ont été doublées. La curiosité est le moteur de la découverte et c'est souvent un bon moyen de faire de la pédagogie. »

Ce parc est aussi l'histoire de l'acceptabilité d'un tel projet. Stéphanie Cayeux, adjointe au maire de Vattetot-sur-Mer, commune de 328 habitants entre Fécamp et Étretat, explique :

Stéphanie Cayeux,
adjointe au maire de
Vattetot-sur-Mer.

« Le temps long de la mise en place du parc a permis à nos administrés de s'habituer à ce changement visuel. De plus, le changement climatique est visible et marqué sur notre territoire (recul du trait de côte, éboulements), ce qui a provoqué une prise de conscience et convaincu de l'utilité de miser sur les énergies renouvelables. » Enfin, la taxe éolienne, compensation financière proposée par l'État aux communes concernées, a joué un rôle important dans l'acceptation du parc par les élus. « À Vattetot-sur-Mer, cette redevance va notamment permettre de financer la rénovation énergétique des bâtiments de la commune, ainsi qu'un nouvel aménagement des espaces verts. C'est une opportunité pleine de sens et qui n'aurait jamais été possible sans cette taxe éolienne. Notre territoire tout entier doit s'inscrire dans la transition énergétique », souligne Stéphanie Cayeux.

Florence Thibaudeau-Rainot, présidente du syndicat mixte Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre, nuance et prend à cœur sa mission de préservation du territoire : « Notre paysage aujourd'hui n'est pas le même que celui qui a candidaté en 2015. On sait cependant que le parc éolien est utile, donc mon rôle en tant que présidente du Grand Site, avec notamment le plan de paysage est de trouver le consensus : faire cohabiter le parc avec nos paysages tout en décrochant l'assurance que de nouveaux projets ne viendront pas davantage dénaturer l'esprit des lieux. »

1. Il est membre du Réseau des Grands Sites de France depuis 2019 (qui s'étend sur 13 communes, de Fécamp à Saint-Jouin-Bruneval, avec Étretat comme épicentre). Il s'est doté en 2022 d'un plan de paysage qui entend préserver les paysages du territoire, tout en conciliant la qualité de vie des habitants et l'accueil des visiteurs.



Stefan Louillat

chef du service Électricité renouvelable et réseaux à l'ADEME.

« Un plan de paysage pour remettre les citoyens au cœur du projet »

« Le développement des énergies renouvelables est impératif, mais il peut être l'objet de nombreuses oppositions. Celles-ci sont souvent liées au sentiment de dégradation du cadre de vie et du paysage, de l'absence de concertation, voire, dans le cas de l'éolien en mer et de la pêche, au risque sur l'activité. La démarche "plan de paysage" est selon nous un moyen de transformer la façon dont les énergies renouvelables se développent, en considérant les aspirations et les attentes des habitants et des acteurs du territoire. C'est une démarche volontaire, destinée à définir un projet de territoire par l'intermédiaire du paysage. Il se structure autour de trois temps forts : un diagnostic qualitatif associant les citoyens, la coconstruction des objectifs de qualité paysagère et le développement d'un programme d'actions.

Ces démarches peuvent s'alimenter des résultats d'études comme ceux du programme EOLENMER ou des actions de sensibilisation à destination des scolaires. Il s'agit du futur énergétique d'un territoire que l'on dessine, et pour cela il faut associer, concerter, organiser le débat. De ce point de vue, Fécamp est exemplaire ! La question des paysages est très liée à la visibilité des parcs. Elle est un point de focale et la meilleure raison d'inviter les habitants à s'interroger sur l'avenir qu'ils souhaitent dessiner pour leur territoire. Il faut tenir compte de son identité, de ses ressources, et développer la volonté de lui faire jouer son rôle dans la transition énergétique. »



Falaises de Fécamp, où l'on peut apercevoir quelques éboulements, liés à l'érosion des côtes.

Accompagner la montée en puissance des parcs éoliens en mer



Pour répondre à l'indispensable développement des énergies renouvelables et à une hausse de la demande en électricité renouvelable, une cinquantaine de parcs éoliens devraient voir le jour au large des côtes françaises d'ici à 2050, avec 40 à 45 gigawatts de puissance installée. De nombreux projets qui, dans leur volonté de concilier développement durable, respect des territoires et des écosystèmes, pourront s'inspirer de l'exemple de Fécamp. ●

3 JEUNES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Sensibilisation par l'image, développement de formations, promotion de parcours professionnels plus vertueux... Conscients des enjeux climatiques et sociaux, et de l'urgence de renforcer la transition écologique, de plus en plus de jeunes s'engagent. À leur échelle, ils font changer les perceptions sur leur territoire, dans leur milieu socioculturel, voire au sein de la société tout entière. C'est le cas de Léa Falco, Arthur Gosset et Féris Barkat qui incarnent, chacun à sa manière, l'énergie des transformations à l'œuvre en France.



Féris Barkat

21 ans – Fondateur de Banlieues Climat.

L'histoire de Féris, c'est d'abord celle d'un adolescent qui prend confiance grâce à sa prof d'histoire-géo qui croit en son potentiel.

Il travaille son éloquence, prend conscience qu'il peut s'exprimer, être écouté... et gravit toutes les marches jusqu'à entrer à la London School of Economics pour y faire ses études. Une fois là-bas, sa mère tombe malade pour des raisons environnementales. C'est alors que tout bascule pour Féris : face à l'urgence d'agir, il quitte Londres et se consacre à 100 % à son association Banlieues Climat, qui vise à faire émerger les voix des habitants des quartiers populaires sur les questions environnementales. « J'ai eu la chance de rencontrer beaucoup de gens inspirants et soutenant, comme Laurence Tubiana ou Abdelaali El Badaoui, fondateur de Banlieues Santé. » Aujourd'hui, Féris est mû par une conviction : la transition écologique est émancipatrice et tout le monde doit être embarqué. Aux côtés de Libération, il conçoit un cycle de conférences dans le cadre du Libé Tour, rebaptisé pour l'occasion Banlieues Climat Libé Tour. « Avec tout le travail qu'il y a à accomplir, nous sommes en sous-effectif chronique. » En effet, Banlieues Climat poursuit par ailleurs son développement en France, mais aussi au Maroc et en Allemagne. Formations, plaidoyers, partenariats... L'enjeu : sensibiliser, donner confiance et mobiliser toujours plus de jeunes.

« Je n'ai pas de rêve, je veux juste être le plus libre possible et permettre à mes proches de l'être à mes côtés. »

Féris Barkat

Arthur Gosset

26 ans – Auteur et réalisateur du film Ruptures.

Pour Arthur, c'est vers 2018 que la prise de conscience se joue. Même s'il est engagé depuis ses 12 ans pour la protection des baleines à bosse jusqu'à donner des conférences, le documentaire Cowspiracy, qui montre l'impact de l'agriculture animale sur l'environnement, le bouleverse.

« C'est la claque. Je commence alors à avoir une vision systémique, qui se renforce grâce à mes études d'ingénieur et aux échanges constants avec mes camarades. » 2018 est aussi marquée par le Manifeste pour un réveil écologique, qu'il signe lui aussi, suivi par les nombreuses marches pour le climat. C'est toute une génération qui refuse d'occuper des emplois ne contribuant pas à la transition écologique. Arthur en fait partie. S'il devient réalisateur, c'est sans doute grâce à Sylvie Gilman et Thierry de Lestrade, un couple de documentaristes engagés depuis plus de 30 ans sur les questions sociales et de santé. Après Ruptures, son premier documentaire sur les doutes écologiques des futures élites, sorti en 2021 avec un succès aussi franc qu'inattendu, Arthur en prépare un second en partenariat avec l'ADEME.

« Il parlera du défi de redirection écologique des organisations, par le prisme de celles et ceux qui s'engagent de l'intérieur. » En parallèle, son association Séisme veut donner de la visibilité aux jeunes sur les manières de s'engager pour les transitions écologiques et sociales dans les différents métiers, car « l'emploi est un levier puissant pour militer ».

« Si collectivement, on décide de refuser les emplois qui contribuent au creusement des inégalités et à la destruction du vivant, on redirige l'économie. C'est indéniable. »

Arthur Gosset

Léa Falco

25 ans – Militante au sein du collectif Pour un réveil écologique et fondatrice de Construire l'écologie.

C'est à Sciences Po que Léa se forge un groupe d'amis solide et des convictions. « On lisait, on partageait nos sources, nos questions... On ne savait ni quoi ni comment faire, alors on a testé des choses. »

Les moments marquants ? En 2018, elle rejoint le collectif Pour un réveil écologique, quelques semaines après l'écriture du manifeste du même nom signé par plus de 34 000 étudiants, et participe à la marche pour le climat. En 2022, dans un tout autre registre, elle rejoint Les Grandes Gueules sur RMC : « En plateau et au-delà, sur les réseaux sociaux, je me suis retrouvée confrontée à des réactions hostiles, voire violentes. Cela m'a forgée. » Léa se dit très entourée par des gens formidables qui nourrissent et soutiennent son engagement. Et parmi celles et ceux qui l'inspirent, elle cite volontiers Virginie Raison-Victor, géopolitologue, ou Éric Duverger, fondateur de la Convention des entreprises pour le climat. « Rien n'est perdu, tout reste à écrire », dit-elle souvent. Ses projets sont nombreux : promotion de son essai, Faire écologie ensemble, media-training d'associations, intégration de conseils d'administration... Et au milieu de tout ça, une thèse sur la formation des agents publics à la transition écologique qu'elle réalise à l'École nationale des ponts et chaussées avec, en toile de fond, cette question clé : comment intégrer enfin l'enjeu écologique aux pratiques professionnelles ? Parallèlement, elle crée avec Pierre Charbonnier (philosophe) Construire l'écologie, un espace pour faire dialoguer les acteurs de la transition. « Nous travaillons également sur des démonstrateurs de concertation, la première concernant la stimulation de l'emploi industriel pour les infrastructures écologiques (pompes à chaleurs, éoliennes, etc.). » Car pour Léa, la transition se fera par et grâce à la concertation entre les corps intermédiaires et les acteurs locaux.

« Nous ne sommes pas des Khmers verts. Car contribuer à faire changer la société, c'est avoir une action politique, mais ce n'est pas être partisan. »

Léa Falco

Rendez-vous en territoire normand



Le Grand Défi Écologique a permis de mettre en lumière des projets et des solutions qui ont fait la preuve de leur efficacité. Énergie, coopération et lien social, décarbonation : revue de trois initiatives locales remarquables, sources d'inspiration pour l'avenir.

01

THALASSOTHERMIE, UNE ÉCOLE CHAUFFÉE PAR LA MER

Posée tel un navire sur les docks du Havre, l'École nationale supérieure maritime (ENSM) est alimentée par une pompe à chaleur sur eau de mer. Cette technologie, aussi appelée thermofrigopompe, assure l'ensemble de ses besoins en chaud et en froid, sans source d'appoint.



La thalassothermie fonctionne sur le même principe que la géothermie mais, au lieu d'aller chercher l'énergie dans le sol, elle la puise dans l'eau de mer. Dans le cas de l'ENSM, les calories sont captées dans le bassin voisin, puis transférées via un échangeur thermique aux deux boucles d'eau douce qui alimentent les radiateurs et climatiseurs de ce bâtiment de 10000 m². Cela suffit à assurer le confort thermique des élèves, mais aussi le rafraîchissement des salles où se trouvent des machines (serveurs informatiques, simulateurs de conduite, etc.).

la chaleur ou le frais à l'intérieur. Par ailleurs, l'air qui entre dans les locaux passe par une centrale de traitement équipée d'une "roue de récupération des calories" de l'air sortant. »

LE BÂTIMENT, INAUGURÉ EN 2015, EST À ÉNERGIE POSITIVE

En plus de cette thermofrigopompe, « il est équipé de 900 m² de panneaux photovoltaïques, complète Guillaume de Beauregard, directeur de l'établissement. Il a aussi une très faible déperdition de chaleur puisqu'il est constitué de matériaux qui, comme son revêtement extérieur en écailles d'aluminium, conservent



1 kWh
d'électricité
consommé
par la pompe
pour produire
2 à 3 kWh de
chaleur.

LE PROJET ARCHITECTURAL DE L'ENSM RÉUNISSAIT TOUTES LES CONDITIONS NÉCESSAIRES À LA MISE EN ŒUVRE DE LA THALASSOTHERMIE

Il se trouvait à proximité de la mer et surtout, c'était un bâtiment neuf, de taille conséquente et bien isolé. En effet, « ce type d'énergie prend de la place et nécessite d'installer des canalisations adaptées aux basses températures », explique Étienne Le Brun, chargé de mission énergies renouvelables à la direction régionale de l'ADEME en Normandie. Aujourd'hui, il n'existe pas de technologie standard. Chaque cas est unique. « L'intérêt de la solution choisie par l'ENSM réside dans son fonctionnement en circuit fermé. L'eau de mer n'entre pas. Seuls les capteurs sont exposés aux risques d'encrassement et de corrosion liés au sel et à la présence de mollusques. » Un bon point, qui explique pourquoi le site est souvent montré en exemple. ●

02

HANGAR ZÉRO, BIEN PLUS QU'UN TIERS-LIEU

Installé dans un ancien entrepôt portuaire, le Hangar Zéro est un laboratoire de la transition écologique et citoyenne. La coopérative expérimente en effet de nouveaux modes de production, de consommation et de vivre ensemble. Il se veut aussi le fer de lance d'une architecture plus circulaire.

AU CŒUR DU PROJET, LE RÉEMPLOI

Lancée en 2019, la réhabilitation de ce hangar de 900 m² n'est pas terminée. Les travaux sont participatifs, réalisés par des sociétaires de la coopérative et des bénévoles. Mais ils sont bien avancés, puisque de nombreux espaces sont déjà ouverts au public : un restaurant proposant une alimentation durable, une boutique partagée d'artisans, une salle de conférences, un cowork... Les 33 containers empilés dans l'agora, qui forment autant d'espaces de travail et d'ateliers pédagogiques, témoignent d'une volonté de s'inscrire dans la sobriété. « 65 % des matériaux utilisés pour les travaux sont de récupération. C'est le plus gros chantier de réemploi en France ! se félicite Katy Miesiaczek, coordinatrice administrative et financière du Hangar Zéro. Nous voulions montrer qu'il était possible d'inverser le processus de création en architecture : s'inspirer des matériaux disponibles près de chez soi pour concevoir un bâtiment, plutôt que tout acheter neuf une fois les dessins réalisés. » Aujourd'hui, le Hangar Zéro veut aller plus loin. Il entend structurer et professionnaliser toute une filière régionale autour du réemploi des matériaux de construction.

HORIZONTALITÉ ET PARTAGE

En tant que coopérative citoyenne, le Hangar Zéro expérimente une nouvelle forme de gouvernance, où chacun des 500 sociétaires a le même poids dans les décisions et peut librement proposer des projets. Elle entend aussi jouer un rôle central dans le quartier, avec l'organisation de marchés, de concerts et d'événements, mais aussi d'ateliers de

sensibilisation à la transition écologique. De manière plus générale, les habitants sont invités à investir l'agora ou les jardins ouvriers et les écoles à venir visiter la ferme aquaponique. Les entreprises peuvent louer des bureaux, les artisans utiliser l'atelier de menuiserie. Tout cela doit contribuer à dessiner un avenir plus durable, respectueux de la planète et des humains. ●



« Des tiers-lieux, il y en a plein. Mais peu sont aussi engagés sur la sobriété. »

Chloé Saint-Martin, ingénieure économie circulaire à l'ADEME.

03

CPM INDUSTRIES, MOTEUR D'UNE ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE

Entreprise du secteur de la métallurgie, CPM Industries multiplie les actions visant à limiter l'impact environnemental et climatique de ses activités. Elle se démarque surtout par l'engagement de sa direction, prête à explorer et développer de nouveaux modèles industriels plus durables.

2008

PRISE DE CONSCIENCE ET BIODIVERSITÉ

Tout commence en 2008, quand l'entreprise s'installe à Saint-Romain-de-Colbosc, près du Havre. « En voyant les pelleteuses dans des champs, nous avons réalisé les dégâts que nous étions en train de faire sur la flore et la faune. Nous avons donc essayé de compenser, se rappelle Élise Hauters, gérante de CPM Industries. Nous avons laissé la nature coloniser la mare créée pour récupérer les eaux de pluie, et les prairies fleurir derrière nos bâtiments. Nous avons aussi installé des haies d'essences normandes, des nichoirs à mésanges et des hôtels à insectes. »

2020

BILAN CARBONE ET SOBRIÉTÉ

L'entreprise fait son bilan carbone en 2020 : elle émet alors 273 tonnes d'équivalent CO₂ par an. « Du fait de notre métier, nous avons une empreinte carbone désastreuse, notamment sur le scope 3, c'est-à-dire sur les achats », reconnaît Élise Hauters. CPM Industries ne peut pas changer les métaux qu'elle travaille, mais elle peut réduire la pression sur ces ressources en luttant contre la surconsommation et l'obsolescence programmée. Elle conçoit et fabrique des machines et outillages mécaniques qui durent dans le temps et sont facilement réparables.

2023

EXTENSION ET DÉCARBONATION

En 2022, l'ADEME lance l'appel à projets Décarb'Flash, visant à soutenir les petits sites industriels souhaitant mettre en œuvre des actions de décarbonation rapides et efficaces. CPM Industries candidate. Grâce à l'aide obtenue, elle investit dans l'isolation thermique de ses bâtiments et remplace sa chaudière à gaz par une chaudière biomasse. Profitant de travaux d'extension, elle s'apprête aujourd'hui à équiper 700 m² de toiture de panneaux photovoltaïques.

→ **700 m²**
de toiture vont bientôt être équipés de panneaux photovoltaïques grâce à l'aide obtenue lors de l'appel à projets Décarb'Flash.

2023

LA BELLE TECH ET LES LOW-TECH

CPM Industries s'est associée à trois ingénieurs indépendants pour créer La Belle Tech, une start-up dont l'offre de services est de professionnaliser les low-tech. « Celles-ci sont encore trop souvent considérées comme marginales et réservées aux bricoleurs, explique Élise Hauters. La Belle Tech propose aux artisans des solutions accessibles, robustes et réparables, qui contribuent autant à leur transition écologique qu'à leur résilience face à l'augmentation du prix des énergies. » Après avoir industrialisé un four solaire utile aux boulangers et torrificateurs, l'entreprise a suscité l'intérêt de l'ADEME dans le cadre des appels à manifestation d'intérêt (AMI) « Low-tech en Normandie » de 2022 et 2023. Elle en a été lauréate pour deux projets : le rocket stove, poêle à bois ultraperformant pour restaurateurs nomades, et un pyrolyseur pour fabriquer du biochar, un amendement de sol, à partir de déchets verts.

2024

CHANGEMENT DE MODÈLE ET RETERRITORIALISATION

Convaincue que la résilience de nos modèles industriels passe par la reterritorialisation, CPM Industries s'est rapprochée des autres entreprises de son parc d'activités. Elle leur a proposé d'investir dans un système d'autoconsommation partagée d'électricité autour de son installation photovoltaïque. Après une étude d'opportunité réalisée avec l'ADEME, elle échange avec la Région, qui fait construire un datacenter à proximité, pour récupérer la chaleur fatale de ses serveurs. Elle a également d'autres projets collectifs : cantine partagée, ressourcerie industrielle...

« Notre ambition est de professionnaliser la démarche low-tech en faisant se rencontrer artisanat et industrie. »

Elise Hauters, gérante de CPM Industries.



Le dernier rapport du GIEC est formel : sans justice sociale ni démocratie, nous n'atteindrons pas nos objectifs de neutralité carbone. C'est pourquoi de plus en plus d'acteurs se mobilisent pour mettre la justice sociale au cœur de nos stratégies nationales et locales, avec un objectif : faire que les changements nécessaires

deviennent non seulement acceptables, mais aussi porteurs d'opportunités pour réduire les inégalités. Pour en discuter, nous avons rencontré Marie-Aleth Gard, présidente d'ATD Quart Monde et Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT, deux organisations signataires du Pacte du pouvoir de vivre.

Quel regard portez-vous sur la transition écologique aujourd'hui en France ?

Marylise Léon C'est une formidable opportunité de changer de modèle de développement économique pour qu'il soit plus juste. C'est l'objet du Pacte du pouvoir de vivre et de ses 66 propositions destinées à concilier emploi, dignité, respect au travail, service public, accès au droit et transition écologique.

Marie-Aleth Gard L'écologie est trop souvent présentée comme pénalisante pour les Français, ce qui justifie la lenteur des réformes que l'on devrait au contraire accélérer. Il est temps de changer l'histoire que l'on se raconte sur les effets qu'auront les réformes sur nos vies, nos emplois, nos familles... Nous devons faire rimer justice sociale et protection de la nature.

À quelles conditions la transition écologique pourra-t-elle réellement être source de justice sociale ?

M.-A.G. La première, c'est que toutes nos décisions doivent produire un Triple Dividende : favoriser en même temps la protection de la planète, l'accès aux droits fondamentaux et la création d'emplois décents. C'est ce que font par exemple les Suédois depuis 2000, avec leur fiscalité écologique conçue pour favoriser la justice sociale. C'est aussi ce que promeut l'ONU au travers du rapport spécial sur l'extrême pauvreté et les droits de l'Homme.

M.L. Si nous devons prendre un exemple, la rénovation de l'habitat peut devenir un symbole de la transition juste : permettre à la fois une réduction des émissions et redonner du confort et de la dignité aux populations vulnérables. Je crois aussi qu'il y a une autre condition essentielle à une transition juste, c'est de renforcer la démocratie, écouter davantage et inclure tous les représentants de la société dans les processus de décision, en particulier les plus pauvres.

REGARDS CROISÉS



Marie-Aleth Gard

Présidente d'ATD Quart Monde, elle a siégé au Conseil économique, social et environnemental de 2008 à 2021. Elle a récemment signé

dans *Reporterre* une tribune sur la place fondamentale du travail dans nos organisations sociales, et la nécessité de « partir des plus pauvres pour reconstruire le sens du travail ».

Comment peut-on faire concrètement pour renforcer la démocratie ? À quelle échelle cela doit-il se faire ?

M.L. À toutes les échelles, mais en particulier à l'échelle locale. Dans le cadre du dispositif Territoires zéro chômeur de longue durée par exemple, tous les acteurs - y compris les chômeurs - se mettent autour de la table. Avec le temps du dialogue et de la concertation, ils créent ainsi des emplois décents et désirables, car ils sont utiles et pour la plupart tournés vers la transition écologique.

Marylise Léon

Secrétaire générale de la CFDT depuis le 21 juin 2023. Elle signait en décembre 2023 le Manifeste pour

la transition écologique juste de la CFDT définissant le rôle du travail en entreprise et le dialogue social dans la transition écologique.



M.-A.G. C'est un changement de gouvernance dont nous avons besoin : nous fonctionnons de façon trop verticale aujourd'hui. Nous réclamons aussi depuis longtemps de mieux évaluer les impacts des politiques publiques et des réformes, en particulier à partir des 10 % les plus pauvres. Sans oublier d'évaluer tout ce qui n'entre pas dans un tableau Excel, comme ce que vient d'évoquer Marylise.

Avec la transition, le changement climatique, l'IA... le travail est à l'aube de bouleversements difficilement imaginables. Comment, là aussi, garantir la justice sociale ?

M.L. Tous les secteurs d'activité vont devoir se transformer. La difficulté est que les sujets emplois-compétences ne sont pas abordés en priorité, et que la transition écologique n'est pas encore un thème du dialogue social dans les entreprises, et c'est dommageable. Il va falloir beaucoup de concertations pour cartographier, flécher, financer, former, accompagner, reconverter à l'échelle individuelle et collective. Certaines entreprises poussées par les militants CFDT comme Eram l'ont compris, et ouvrent des négociations pour adapter les conditions de travail : à quelle température arrête-t-on de travailler ? Quels aménagements pour les mobilités décarbonées ? Etc.

M.-A.G. Et avec davantage de concertations, nous aurions des mesures d'accompagnement des plus pauvres bien plus adaptées à leurs conditions de vie et de santé. Par exemple, le Plan pauvreté propose comme mesure phare une aide pour s'acheter un vélo. Or ils sont nombreux à vivre loin de leur lieu de travail ou à ne pas être physiquement en état de pratiquer le vélo. Se concerter et anticiper est la clé pour rendre acceptables les arbitrages qui nous attendent et embarquer tout le monde.

L'innovation et l'imagination au service de la transition



France 2030 doit transformer durablement les secteurs clés de l'économie grâce à l'innovation. Lancé il y a plus de deux ans, ce plan d'investissement d'une ampleur inédite, dont l'ADEME est l'un des quatre opérateurs, permet à des solutions technologiques nouvelles d'émerger. Parmi plus de 700 projets accompagnés par l'ADEME, certains ont fait l'objet d'une exposition lors de l'événement organisé par l'ADEME, Le Grand Défi Écologique, au Havre début avril. Aperçu.

Chiffres France 2030

54 milliards

d'euros déployés sur 5 ans.

7,3 milliards

d'euros pilotés par l'ADEME, dont 2,3 milliards d'aides déjà déployées pour accompagner les entreprises dans leurs investissements.

757 projets

accompagnés par l'ADEME, soit 980 bénéficiaires, dont 476 PME.

Equium : quand le son crée de la chaleur

→ Saviez-vous qu'en présence d'un corps solide, une onde sonore produit de la chaleur ? C'est en exploitant ce phénomène qu'Equium réinvente la pompe à chaleur (PAC) thermoacoustique et disruptive le secteur du bâtiment, dont 50 % des émissions de CO₂ viennent du chauffage et de la production d'eau chaude sanitaire.

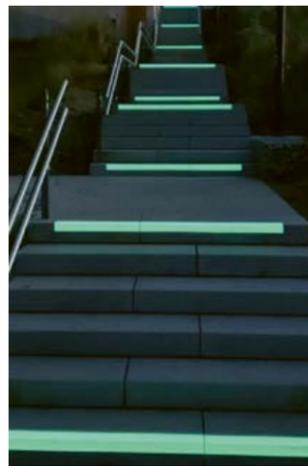
Cette pompe est non seulement plus économique à installer, mais aussi à 80 % moins émettrice de CO₂, d'une durée de vie de 30 ans et simple d'usage. Fabriquée à partir de matériaux 100 % recyclables, elle est aussi très silencieuse. La thermoacoustique devrait connaître de nombreux développements, notamment dans la climatisation.



Ocergy : une bouée qui évalue l'impact de l'éolien offshore

→ Avant tout projet d'implantation d'une ferme éolienne offshore, il y a une phase d'évaluation. Grâce à OCG-Data, une bouée de surveillance environnementale sans émission, on peut désormais évaluer la biodiversité et recueillir des données météo-océaniques de qualité.

Objectif : mieux connaître les impacts de l'éolien en mer, sur la biodiversité principalement, et s'assurer que son implantation ne dégrade pas les écosystèmes dans lesquels il est implanté. Équipée de biohubs, sortes de nurseries aquatiques, la bouée favorise également l'hébergement de larves et de petits poissons.



LuminoKrom® : des minéraux qui stockent la lumière

→ Aujourd'hui, il est possible de capter et stocker la lumière du jour pour la restituer aux heures sombres. C'est ce que fait la société OliKrom avec LuminoKrom®, une peinture luminescente constituée de minéraux qui captent la lumière et émettent la nuit pendant

plus de 10 heures. Ce procédé unique et breveté favorise la sécurité des piétons et des véhicules de façon économique, autonome et totalement renouvelable. Il permet également de réduire considérablement le gaspillage énergétique et la pollution lumineuse pour la biodiversité, générés actuellement par l'éclairage artificiel de nos agglomérations.



Neoliner : le transport maritime met les voiles

→ Neoliner est la preuve que la propulsion vélique est une solution rentable et écologique pour le transport maritime. Alternative sérieuse au pétrole – le transport maritime pèse pour 7 % dans la consommation mondiale de pétrole – ce navire-pilote à voile est capable de charger du fret léger, comme des colis hors gabarit jusqu'à 200 tonnes. Neoliner s'appuie sur des technologies innovantes et industriellement matures, qui lui confèrent performance et souplesse d'utilisation. Une solution prometteuse pour réduire de 50 % les émissions de CO₂ du secteur d'ici 2050, engagement des acteurs internationaux du transport maritime conventionnel.

Reborn : la chaussure écoconçue ultraperformante

→ Decathlon utilise aujourd'hui 80 000 tonnes de plastiques par an pour ses produits. Un chiffre que le groupe tend à faire baisser, notamment grâce au programme *From Sport to Sport*, visant à circulariser ses productions. C'est dans ce cadre que Demgy et Decathlon ont mis au point Reborn, une chaussure intégralement écoconçue, recyclée, recyclable et produite en France ! Le point de départ : la revalorisation des plastiques TPU. Et, à l'arrivée : un désassemblage aisé de la chaussure pour garantir la recyclabilité des composants. À terme, la matière première proviendra directement des vieilles chaussures (garanties 10 ans !), à leur tour broyées et réincarnées dans une nouvelle paire Reborn.



Empreinte : convertir la filière des pneumatiques à l'écologie

→ Afin de proposer des solutions de recyclage ou de biosourcing des matériaux et d'écoconception de ses produits, Michelin a lancé en 2021 la démarche Empreinte. Dès 2030, 40 % des matériaux utilisés pour fabriquer les pneus, que ce soit pour les véhicules de tourisme ou les poids lourds, devront être biosourcés ou recyclés tout en assurant un niveau de performance élevé. Empreinte s'articule autour de 4 axes de recherche : les matériaux et les procédés d'obtention, les pneumatiques et leurs performances, la connectivité et la maintenance prédictive, et les modes de fabrication. Cette démarche est un accélérateur de la conversion de la filière vers des matériaux et des modes de fabrication plus durables.

FloWatt : faire de la mer une source d'énergie... et de nouveaux emplois

→ À quelques encablures de Cherbourg, dans le Raz Blanchard, le courant le plus puissant d'Europe va permettre, dès 2026, de produire une électricité décarbonée 100 % prédictible. Une ferme hydrolienne, constituée de 7 turbines de dernière génération, fournira au gré des marées de l'énergie aux territoires, à un coût compétitif dès 2030. Immergées, les turbines ne génèrent pas de perturbations visuelles, sonores ni maritimes. Cette nouvelle technologie, réalisée à près de 80 % par des entreprises françaises, devrait aussi générer la création de 6 000 emplois d'ici 2030.



5 ASSOCIATIONS AU SERVICE D'UN QUOTIDIEN PLUS ÉCOLOGIQUE

Changer nos habitudes, un défi de taille ! Avec la Maison de la transition, à l'occasion de l'événement Le Grand Défi Écologique de l'ADEME, cinq associations actives sur le territoire normand ont partagé conseils, astuces et expériences pour comprendre les grands enjeux derrière nos petits gestes et inciter chacun à passer à l'action.



LE JARDIN

RÉSEAU COMPOST CITOYEN

Brûler de l'eau, ça paraît fou ? C'est pourtant ce que l'on fait encore de nos biodéchets. Nos restes de cuisine et nos déchets de jardin sont en effet encore majoritairement enfouis ou incinérés, alors qu'ils contiennent 60 à 80 % d'eau !

Une aberration contre laquelle le Réseau Compost Citoyen (RCC) se mobilise partout en France. Sa mission : accompagner collectivités, professionnels et citoyens dans cette boucle vertueuse du retour au sol de cet « or brun ». Aujourd'hui, un tiers de nos ordures ménagères est composé de déchets que l'on peut composter localement. Les collectivités ont d'ailleurs l'obligation de proposer une solution de tri à tous leurs administrés depuis le 1^{er} janvier 2024. Une mesure essentielle qui permettra de réduire l'impact environnemental de nos poubelles, de redonner vie à nos sols grâce à ces déchets qui n'en sont plus, et de nous engager toutes et tous dans ce nouveau geste de tri. Depuis Le Havre, le Réseau Compost Citoyen sensibilise et donne les clés au grand public pour mettre en place son propre compost, en intérieur comme en extérieur, et propose une observation de la décomposition des déchets. Pour aller plus loin, le réseau organise également Tous au compost ! du 23 mars au 7 avril (www.tousaucompost.fr), une manifestation qui valorise la pratique du compostage de proximité avec des centaines d'événements partout en France.



LE SALON

NORMANDIE ÉQUITABLE

Le secteur du numérique représentait, en 2020, 2,5 % de l'empreinte carbone annuelle de la France et 10 % de sa consommation électrique. Et alors que nos usages ne cessent de se diversifier, les émissions de gaz à effet de serre attribuées au secteur pourraient augmenter de plus de 45 % d'ici 2030.

Depuis Le Havre, le collectif Normandie Équitable s'attaque au problème ! Que se cache-t-il vraiment derrière nos télévisions, consoles, tablettes ? Quels sont leurs impacts et comment en faire bon usage ? Transformer une heure de streaming en une heure de lecture ou de promenade, privilégier le Wi-Fi ou acheter du reconditionné, autant de conseils pour changer nos pratiques, comprendre les objets que l'on a entre les mains et les impacts qu'ils ont, bien loin du canapé ! En outre, l'association, qui fédère une soixantaine de structures engagées pour une consommation locale et responsable, s'engage pour accompagner les changements de comportements dans tous les domaines. Des ateliers de perspectives, des formations... Et dernièrement, les Bivouacs de la transition, des expériences festives pour accompagner des dynamiques multiacteurs afin d'inventer et bricoler ensemble des solutions écologiques et sociales utiles au territoire. Autant d'outils pour faire vivre, dans le rire et la convivialité, les solutions pour consommer autrement !



LA CUISINE

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NORMANDIE

Nos choix alimentaires ont un impact considérable. En France, un quart des émissions de gaz à effet de serre est lié à l'alimentation, depuis sa production jusqu'au transport et à la distribution. À l'échelle mondiale, c'est le 3^e secteur le plus émissif.

Alors, aussi bonne pour notre santé que pour l'environnement, il est temps d'inviter à notre table l'assiette durable ! Et cette assiette est principalement sans gaspillage et plus végétale. À travers des ateliers, des quiz et des idées recettes, France Nature Environnement Normandie (FNE Normandie) a proposé aux visiteurs du Grand Défi Écologique de redécouvrir une des solutions de l'assiette durable : les légumineuses ! Avec des apports nutritionnels exceptionnels, une empreinte écologique et des coûts de production (très) faibles, elles devraient occuper une place de choix dans notre alimentation. Par rapport aux protéines animales, leur production est 21 % moins coûteuse et leur empreinte carbone 38 % moins importante. À titre d'exemple, produire un kilo de bœuf émet 35,8 kg de CO₂, alors qu'un kilo de pois n'en rejette que 0,7 kg. FNE Normandie, impliquée sur les questions de l'alimentation, travaille également aux côtés de l'ADEME dans le cadre du RÉGAL Normandie, le réseau pour éviter le gaspillage alimentaire. Et au-delà de nos assiettes, l'association agit sur de nombreuses problématiques environnementales telles que la pollution industrielle, la préservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles.



LA CHAMBRE

L'ATELIER DE LA MATIÈRE

En Europe, nous jetons l'équivalent d'une benne de vêtements toutes les secondes ! C'est pour « stopper l'hémorragie » et développer le réemploi dans la région havraise que l'Atelier de la Matière a vu le jour.

L'ambition des deux fondatrices, Ely Michel et Pauline Vandôme ? Animer un tiers-lieu dédié à la collecte et au tri des matériaux déconsidérés et à la transmission des savoir-faire nécessaires pour les réemployer de manière créative, leur donner une seconde vie. Aujourd'hui autour du textile et du bois, demain avec de nouveaux matériaux, l'association propose à tous les publics des alternatives pour tout imaginer, sauf jeter ! Pour les particuliers, petits et grands, des conférences sur la mode durable ou des ateliers de couture pour upcycler un vêtement ; aux artisans, on passe commande pour sublimer les matières délaissées ; aux entreprises enfin, on propose séminaires et *teambuilding* autour d'un projet commun de réemploi. Le tiers-lieu est ouvert à toutes et tous. Il est conçu comme un lieu de formation, de vente et d'interactions sociales, favorisant l'inclusion de tous les publics et la transmission des savoirs. « L'Atelier de la Matière est le laboratoire d'une nouvelle vision, basée sur le réemploi, la réinvention, le troc et la force collective. »



LE COIN DE L'ENGAGEMENT

UNIS-CITÉ LE HAVRE

C'est par Unis-Cité Normandie que les visiteurs du Grand Défi Écologique ont été accueillis pour découvrir les solutions et les gestes à adopter pour un mode de vie plus durable.

L'association pionnière du service civique en France accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans des missions à valeur citoyenne. Depuis 2021, elle déploie, entre autres, trois programmes pour faire rimer engagement écologique et lien social. Avec Écovolonterre, les jeunes participent à des chantiers de protection de la nature et sensibilisent le grand public à la question de la biodiversité. Le programme Médiaterre permet de renforcer la cohésion sociale à l'échelle d'un quartier, grâce à des actions de sensibilisation et de mobilisation des habitants en faveur de l'environnement (alimentation, déchets, mobilité, énergie...). Enfin, grâce à Solidarité énergie, ils luttent contre la précarité énergétique, en aidant les publics à mieux comprendre la crise écologique, faire des économies d'énergie et mieux isoler leur logement. D'autres programmes concernent la lutte contre l'isolement des seniors, l'accès au numérique et à la culture des scolaires... Unis-Cité a la conviction qu'il est urgent de donner l'occasion aux jeunes d'exprimer leur envie de changer le monde.



**INVESTIR DANS
L'ÉCOCONCEPTION
SANS PERDRE EN
COMPÉTITIVITÉ?**

ON SAIT LE FAIRE

//

L'ADEME vous guide dans vos initiatives d'écoconception et d'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Nous vous donnons accès à des services, conseils d'experts et financements, pour vous accompagner dans la transformation de votre entreprise et la création de valeur.

//

HÉLÈNE BORTOLI PUIG, *Cheffe du service écoconception ADEME.*
PIERRE GALIO, *Chef du service consommation responsable ADEME.*



Posons-nous les bonnes questions
pour accélérer la transition écologique.

epargnonsnosressources.gouv.fr/entreprises

ADEME, 20 avenue du Général de Gaulle BP 90406 49004 Angers Cedex 01 - RCS Angers n° 385 200 309 www.ademe.fr © Pierre Hovet

ADEME MAGAZINE

Retrouvez ADEME MAGAZINE en ligne sur infos.ademe.fr

Dans un souci d'écoconception, votre magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé, fabriqué en France et certifié avec les labels environnementaux Ecolabel et Ange Bleu. Directrice de la publication Valérie Martin – Rédactrice en chef Julie Deshusses – Crédits photos Sébastien Leban (couverture, p. 8-11), Jean Chiscano (p. 2), Syndicat Mixte Grand Site Falaises d'Étretat-Côte D'albâtre (p. 3), Getty Images (p. 4-5, 6, 12, 22-23), Shutterstock (p. 7), Google (p. 8, 14), Thomas Lang (p. 12), Guillaume Guérin (p. 14), Sylvie Chatelais (p. 17), ATD Quart Monde (p. 18), Virginie de Galzain (p. 19), Equium, OliKrom, Ocergy (p. 20), ©NEOLINE/MAURIC/CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE, Reborn, CB_MICHELIN, FloWatt (p. 21) – Conception et réalisation bearideas – Réf. 012414 – Avril 2024 – ISSN 2778-715X ADEME magazine (en ligne) – ISSN 2729-1855 – Imprimé par Fabrègue.

Pour vous désabonner, écrivez-nous via le formulaire : <https://librairie.ademe.fr/nous-contacter>

